

■ **Castelli Trade & Finance SA**, à Neuchâtel, achat et vente de biens, services financiers, détention de participations. (FOSC du 20.06.2000, p. 4154). Sermet Francis n'est plus administrateur; ses pouvoirs ainsi que la procuration de Clark David sont radiés. Bopp Hans-Peter, de Lupfig, à Port-Valais, est administrateur unique avec signature individuelle. Procuration collective à deux a été conférée à Catalano Joseph François Georges, de Givisiez, au Landeron.

Journal no 2710 du 24.09.2002
(00664128 / CH-645.1.009.703-0)